



LANDES



SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

La 1ère séance du CTL ayant été boycottée par l'ensemble des syndicats le 21 novembre 2017, la 2ème a eu lieu le 28. Après des échanges virils avec la direction suite aux déclarations liminaires particulièrement combatives des élu.es, 8 sujets ont été abordés ainsi que nos questions diverses. Le CTL « suppressions d'emplois » aura lieu le 14 déc.

COMPTE RENDU UNITAIRE DU CTL DU 28 NOV 2017

Les questions d'emplois (37000 suppressions depuis 2002), de proximité du service public (menace sur les trésoreries et concentrations de services), de reconnaissance des agents, de respect de leurs droits (notamment pour les mutations), de destructurations des services (la liste est longue...), d'abandons de missions (de plus en plus...), de souffrance au travail (faudra-t-il un drame pour les prendre à bras le corps?) portées par les syndicats ont comme à l'accoutumée été balayées par le directeur.

Celui-ci considère simplement que « les choix politiques s'imposent à nous, que nous sommes là pour appliquer les lois sans les critiquer », que le « monde bouge et qu'il faut s'adapter »... C'est le discours habituel de n'importe quel directeur avec des éléments de langage classiques dans la bouche de n'importe quel « responsable », fusse-t-il à la DGFIP, à la CAF ou recteur d'académie. Langue de bois et autosatisfaction...

Selon nous, « La DGFIP se meurt dans notre département » mais selon lui, « le rôle d'un directeur est de réduire les effets des suppressions d'emplois ».

Enfin, nous avons provoqué un débat sur la définition du dialogue social et sur les marges de manœuvres dont disposaient les représentant.es des personnels : « Pour dialoguer il faut être 2, c'est au cas par cas, il faut parler et intégrer tous les acteurs (chefs de service, agents syndicats). » Quant aux marges de manœuvre des élu.es, pas un mot. Nous avons simplement rétorqué que toutes nos propositions et revendications n'étaient jamais suivies d'effet et qu'il refusait même l'idée d'une réaction commune administration / syndicats contre la politique de suppressions d'emplois par exemple.

I/ Ponts dits naturels

Revendications des syndicats : la possibilité de travailler 32h en 4 jours, autorisations d'absence pour les ponts, libre choix de les prendre ou non.

Réponse : 11 mai, 2 nov, 24 déc pour tout le monde et sans d'autorisations d'absence.

II/ Transfert en Dordogne de la gestion des frais de déplacement

Une mission de la DDFIP 40 abandonnée, une de plus, sans perte d'agents, pour l'instant...

A partir du 1^{er} janv 2018, toutes les demandes de remboursement et de délivrance de titre de transport seront traitées à distance par le CSBUD (centre de services budgétaires) du 24.

Les syndicats ont regretté la perte de proximité pour le traitement des demandes, d'autant plus que les collègues des RH de Dulamon ont toujours été particulièrement disponibles et attentifs pour aider les agents en difficulté devant une application particulièrement pénible mais qui ne sera pas renouvelée. Pour l'assistance, un numéro de téléphone et un mel devraient être communiqués aux agents. Encore une « plate-forme »... Vive la déshumanisation... Mais un bilan sera tiré au bout de quelques mois, certainement très positif, surtout si des agents renoncent à leurs remboursements ou si ceux-ci deviennent de plus en plus tardifs...

Nous avons profité de ce sujet budgétaire pour dénoncer le fait que les 3 enfants des agents affectés en novembre dans les Landes n'auraient pas droit à un cadeau de Noël. La direction va essayer de réparer cette mesquinerie due « aux délais de commande des cadeaux ». Nous avons également demandé que tous les agents arrivant après le 1^{er} sept bénéficient d'une réunion d'information RH, ce qui a été accepté.

III/ Bilan de la campagne d'évaluation

14 recours devant l'autorité hiérarchique (4C, 2B, 8A) : 10 « rejet total », 4 « rejet partiel ».

8 appels en CAPL en 2017 sur la gestion 2016 (1C, 7A) : 6 « rejet total », 2 « rejet partiel ».

6 appels en CAPN pour les A : 2 satisfaits, 4 « rejet total ».

Encore une belle illustration du dialogue social et de la considération des agents à tous les niveaux !!!

Ayant appris le report de l'application du PPCR pour les B, nous avons demandé en toute logique que ceux-ci soient évalués rétroactivement pour pouvoir bénéficier de réductions éventuelles d'avancement. « *Demandez à la DG* » a brillamment rétorqué le directeur...

IV/ Présentation du baromètre social 2016 (un an après...)

En documents préparatoires, une petite note très littéraire tenant sur un verso, agrémentée de quelques chiffres et de comparaisons régionales et nationales. Nous avons demandé communication de l'ensemble des données, elles nous seront transmises après le CTL... Les indicateurs du baromètre social se réduisent comme peau de chagrin.

Comme sur d'autres sujets, la direction minimise les problèmes et ne s'intéresse qu'aux résultats largement en-dessous de la moyenne nationale. Trop facile.

Pour les syndicats, les agents démontrent par leur réponse que leur situation personnelle et collective, ainsi que l'état de leur service, sont en dégradation constante et de manière importante.

45 % jugent que le fonctionnement de leur structure est inefficace ; la satisfaction du travail accompli baisse de 49 à 46 % ; Le stress lié principalement à la charge de travail est de 6,4 dans les Landes sur une échelle de 10 ; Le rythme du changement est jugé trop rapide pour 55 % des agents (45 % en 2015, soit 10 points de plus en 1 an) ; 54 % des agents souhaitent une augmentation de leur rémunération, 41 % une amélioration des conditions de travail ; 73 % pensent que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens...

Ces données sont dramatiques, mais bien réelles, et elles confortent les analyses et propos des représentants des personnels. En réponse, la direction va mettre en place un groupe de travail issu du CHSCT uniquement pour améliorer les conditions matérielles de travail.

Encore une réponse à côté de la plaque... bien trop minimaliste. Les syndicats, prêts à jouer le jeu du dialogue social, ont demandé à ajouter des sujets tels que l'organisation des services, les relations hiérarchiques et la pertinence de certaines restructurations.

Une première réunion devrait avoir lieu en principe avant la fin de l'année...

VI/ Tableau de bord de veille sociale

- Congés maladie de courte durée : 480 périodes concernant 217 agents soit 36,84 % des effectifs. Légèrement en baisse, ces chiffres mettent cela-dit en lumière le scandale du rétablissement du jour de carence qui va permettre à l'État de nous voler de la rémunération. Rien que sur la DDFIP 40, ce sont entre 35 et 40 000 euros qui vont être rackettés. Multiplié par le nombre de département et d'administration, c'est un véritable vol en bande organisée.

- Jours de CA mis sur CET : 1878 jours en 2016. Les charges de travail couplées aux pénuries d'effectifs font que les agents ne peuvent pas prendre tous les congés auxquels ils ont droit. Il est beau le monde qui bouge au XXIème siècle...

- Écrêtement horaires variables : 407 au total, malgré une action spécifique de la direction vers les agents concernés. Attention au burn out.

Pour 2017, aux indicateurs centrés sur la santé et la sécurité au travail, de nouveaux indicateurs seront ajoutés en fonction de la spécificité du département. Ils porteront sur des données liées à la démographie, l'absentéisme, la sécurité au travail, la mobilité ou les relations sociales.

Syndicalement intéressante, cette démarche n'aura néanmoins de crédit que si l'administration décide de s'attaquer aux racines du mal plutôt que d'appliquer des pansements sur des jambes de bois.

VII Bilan budgétaire 2016 – point intermédiaire 2017

La dotation globale de fonctionnement s'est élevée à 2 174 314 € en 2016. Les plus gros postes de dépenses sont les loyers et l'entretien des bâtiments, l'affranchissement, les frais de déplacement et la formation (ce dernier étant intégralement pris en charge par la DG).

Nous avons posé énormément de questions sur l'évolution de certaines dépenses, mais sans avoir toujours des réponses précises. Nous avons même été sidérés quand la direction a reconnu une erreur de près de 30 000 € relative à l'augmentation des frais bancaires, mais sans être capable de nous expliquer quelle dépense était concernée en réalité...

De la même manière, lorsque nous avons interpellé la direction pour obtenir des précisions sur le détail de certains postes, elle n'a pas été en mesure de nous répondre sur le moment.

En s'appuyant sur les chiffres donnés, les syndicats ont démontré l'ineptie de la suppression des véhicules administratifs pour les collègues devant se déplacer régulièrement dans le département.

En 2016, les frais de transport ont augmenté de 31 733 €, soit 25 %, et au 30 sept 2017, ils se montent déjà à 204 669 €. Ça donne quand même une bonne raison pour réfléchir à la location de véhicules de service, mais la direction tortille du cerveau pour aller droit au but...

En plus de Clic'esi, et malgré un usage inégal par les services, la fréquence d'envoi des sacs rouges a été diminuée (1 jour / 2) pour réduire à nouveau les frais.

Mais cette réduction a créé pourtant des effets négatifs : le délai de traitement des chèques, notamment, s'est allongé et si la sacoche pèse plus de 3 kg (ce qui arrive plus facilement quand elle ne part plus tous les jours), elle est retournée à la trésorerie expéditrice avec une amende ! En définitive, perte de temps + perte d'argent = mauvaise idée !

VIII Questions diverses

La direction a donné des informations sur deux sujets :

- **L'accueil sur rendez-vous** pendant les 10 premiers mois de l'année a concerné 386 personnes, soit moins que le nombre total de contribuables qui viennent en une seule journée dans les services du département. Cette mesure phare se transforme en chauffe-plat, mais on continue, malgré certaines lourdeurs relevées par les agents. Et la prochaine étape sera la généralisation des centres de contact, contre la volonté des contribuables qui plébiscitent le service public humain de proximité.

- **Pour les aménagements liés à la fusion des SIE de Dax**, une enveloppe de 20 000 € a été débloquée (grâce au raffut des collègues ??), ainsi qu'un budget spécifique pour les recherches d'amiante avant les travaux.

Celles-ci auront lieu en décembre mais nous n'avons eu aucune date précise quant au démarrage des travaux principaux. Une réunion est programmée le 5 décembre entre la direction et les agents. Nul doute que le bras de fer va se poursuivre puisque les agents ne veulent pas déménager tant que des travaux améliorant réellement leurs conditions de vie au travail ne soient pas réalisés.

Les syndicats ont à leur tour posé plusieurs questions :

- **Où en sommes-nous au sujet des travaux sur le toit de Dagas ?**

La direction a un problème d'imputation budgétaire car l'assurance doit verser les sommes dues au budget de l'État mais la DDFiP ne sait pas comment les récupérer ! L'appel d'offre n'est donc toujours pas lancé et les travaux ne commenceront donc pas avant au moins 6 mois, dans le meilleur des cas.

Un nouveau droit d'alerte a immédiatement été déposé, un an quasiment jour pour jour après le précédent, pour permettre aux agents d'exercer à nouveau leur droit de retrait dès l'apparition des prochaines résurgences et des flaques d'eau qui vont avec.

- **Quelles mesures ont été prises pour la trésorerie d'Hagetmau ?**

Déjà évoquée en CAPL, la situation ultra tendue et particulièrement stressante dans laquelle se trouvent les agents de ce poste est liée à une forte charge de travail, à une pression sans commune mesure de la municipalité sur le travail des agents et à l'absence dans le temps de plusieurs chefs de service. La direction a affecté un EDR supplémentaire et le chef de service

actuel ayant fini ses stages, il va pouvoir alléger la charge de travail des agents. Les syndicats restent particulièrement attentifs sur ce sujet.

- Déménagement de la Paierie

Les agents devraient passer un nouveau Noël dans leurs anciens locaux puisque aucun calendrier n'a encore été fixé.

- Reclassement du SIE fusionné de Dax

La Direction nous informe que le classement des postes comptables se fait par type de métiers. Or le classement intermédiaire des postes qui vient d'être diffusé ne prend pas en compte la fusion des deux SIE prévue au 1er janvier 2018. Il faudra donc attendre le prochain classement prévu en 2020.

- Transfert de l'impôt et caisse sans numéraire

Bon nombre d'élus et d'usagers questionnent régulièrement les guichets des CFP quant au transfert de l'impôt vers les SIP et à l'abandon du numéraire dans certaines trésoreries. La Direction nous précise que l'information quant à la suppression des caisses en numéraire a été faite. Effectivement une affiche informant les usagers de l'abandon du numéraire est bien affichée dans les locaux des CFP concernés, mais tellement inbuvable que les chefs de service ont été contraints d'en refaire une plus claire et plus simple... S'agissant de l'impôt, l'information doit être diffusée prochainement.

Le 4 décembre 2017

Dernière minute !

Localisation des 13 destructions d'emplois dans les Landes

- 1 C EDR ; - 3 B Direction ; - 1 Idiv HC SIE Dax
- 1 B CFP Roquefort ; - 1 B CFP Aire sur l'Adour ; - 1 C CFP Morcenx
- 1 B SIE Mont de Marsan ; - 1 B PCE Dax ; - 1 C SIE Dax
- 1 C SIP Dax ; - 1 C SIP Mont de Marsan

ACTION LE 14 DECEMBRE 2017

à Dulamon

Les 4 organisations syndicales de la DDFiP des Landes se rendront à la Direction le 14 décembre à 9 heures pour dénoncer l'impact des nouvelles suppressions d'emplois, en présence de la presse locale.

Les 4 syndicats invitent les agents qui le souhaitent à venir les soutenir par leur présence et/ou leurs témoignages.

CONTACTEZ-NOUS ! VENEZ AVEC NOUS !

COUVERTURE SYNDICALE GARANTIE